



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Armée de Terre
Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan
Direction des formations d'élèves**

Guer, le 12 mai 2026
N°2026-502703/AMSCC/DFE/EMIA/P65/NP

Le colonel Christophe Maurin
commandant les formations d'élèves
de l'académie militaire de Saint-Cyr
à
destinataires *in fine*

OBJET : Accord pour manœuvre hors du domaine militaire.
ANNEXES : Deux.

Dans le cadre de la formation des élèves-officiers de l'armée de Terre, l'académie militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan organisera un exercice dans le département de la Manche (50), qui se déroulera du 6 au 17 juillet 2026 au profit de la deuxième brigade de l'École Militaire Interarmes.

Cet exercice, essentiellement à pied, emploiera des véhicules de type poids lourds et des véhicules légers tout terrain.

Votre accord écrit nous est nécessaire. Je vous saurais particulièrement gré de bien vouloir nous transmettre votre réponse sous quinzaine par courrier ou par e-mail, afin de pouvoir adresser le dossier de demande d'autorisation de manœuvre à la préfecture et aux autorités militaires territoriales.

Les coordonnées des officiers que vous pouvez contacter pour répondre à vos questions sont précisées en annexe.